



Schweizerische Gesellschaft für Geschichte  
Société suisse d'histoire  
Società svizzera di storia  
Societad svizra d'istorgia

## **Publier une contribution dans la série «Itinera. Supplément de la RSH»**

Aide-mémoire de la Société suisse d'histoire

---

Avec la série «Itinera. Supplément de la Revue suisse d'histoire», la Société suisse d'histoire (SSH) se dote d'une plateforme de publication pour des cahiers thématiques. Elle est à disposition des historiennes et historiens en Suisse pour, par exemple, la publication de comptes rendus de conférences. Cette offre s'adresse aux historiennes et historiens, aux universités, aux hautes écoles ou aux historiennes et historiens indépendant-e-s et plus spécialement aux jeunes scientifiques. La série est publiée par les éditions Schwabe à Bâle avec le soutien de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH).

### **Soumission de projet**

La requête pour publier un cahier thématique dans la série «Itinera. Supplément de la RSH» est soumise via le Secrétariat général de la SSH ([generalsekretariat@sgg-ssh.ch](mailto:generalsekretariat@sgg-ssh.ch)). La demande comprend :

#### **a) Un concept sur le contenu avec ces points (max. 2 pages A4) :**

- Nom(s) de l'éditrice (des éditrices) / de l'éditeur (des éditeurs)
- Titre de la publication
- Nom des auteur-e-s et titre de leur contribution. Au moins deux langues nationales doivent être représentées.
- Résumé de la thématique
- Indications sur le contexte de la publication (conférence, etc)

#### **b) Informations sur le volume, la contribution financière et le calendrier prévus**

- Merci d'indiquer le volume prévu de votre projet Itinera. Base de calcul : 2'600 signes / page, espaces et notes de bas de page compris. Dans le cadre du financement usuel, le volume compte 190 pages maximum, dont 20 pages sont réservées pour le contenu hors contributions proprement dites (table des matières, biographies des auteur-e-s, résumés, etc). Des pages supplémentaires nécessitent une contribution financière plus élevée de la part des éditeur-trice-s.

- Merci d'indiquer le montant des contributions aux frais d'impression que vous pouvez réunir ainsi que la source de ce montant. Veuillez noter qu'en règle générale, un montant de CHF 3'000.- est attendu.
- Merci d'indiquer le dernier délai auquel vous pouvez remettre votre manuscrit.

Les délais de dépôt de projets de publication sont le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> septembre.

### **Décision et information**

Les organes de la SSH décident dans un délai de cinq semaines si un projet est retenu pour la série «Itinera. Supplément de la RSH» ou pas. Le/la candidat-e est informé-e de la décision par E-Mail. L'inclusion d'un volume est soumise au contrôle de qualité du manuscrit en effectuant une procédure de Peer Review et par la rédaction.

### **Convention de projet et contrat d'édition**

Une convention écrite entre la SSH et l'éditrice ou éditeur du volume règle la suite de la procédure. Après avoir soumis le manuscrit, un contrat est également établi entre la SSH en tant qu'éditrice de la série, l'éditeur-trice du volume et les éditions Schwabe à Bâle. Ce contrat fixe les droits et les obligations des trois parties. Des modèles de la convention Itinera et du contrat d'édition Itinera sont à trouver sur le site <https://sgg-ssh.ch/fr/publikationen/itinera-supplement-de-la-rsh>.